

CABINET

Service Interministériel  
de Défense et de Protection Civiles

Section planification

Affaire suivie par : Isabelle DEBARGE  
tel : 03 21 21 20 68  
isabelle.debarge@pas-de-calais.gouv.fr

Arras, le

11 JUIN 2018

Le préfet du Pas-de-Calais

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
du Pas-de-Calais

Objet : Prévention des conséquences d'un épisode caniculaire.

PJ : Modèle de registre des personnes vulnérables.

L'anticipation d'une canicule au niveau local est un atout décisif afin d'en limiter les conséquences.

Cette préparation au sein de votre commune peut être faite à partir d'actions simples telles que :

- rappeler aux structures d'accueil pour enfants ainsi qu'aux centres de loisirs, les recommandations d'actions afin d'assurer le rafraîchissement des enfants et nourrissons ;
- sensibiliser les services de soins à domicile et les associations de bénévoles au contact des personnes âgées ;
- effectuer de l'information préventive à l'attention du grand public au travers du site internet de la ville. A cet effet, vous trouverez des outils de communication sur le site : [http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement\\_climatique/canicule/canicule-outils.asp](http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp)

Dans l'immédiat, il vous est rappelé qu'il est nécessaire de vérifier la mise à jour du registre communal des personnes vulnérables, dont vous trouverez ci-joint un modèle et qui recense :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- les personnes adultes handicapées

Je vous invite à mettre en œuvre toutes les mesures pour que les personnes concernées s'y inscrivent volontairement et à consulter le lien suivant sur lequel vous trouverez les consignes propres au registre : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/le-recensement-des-personnes-a-risque>

Je vous rappelle qu'en cas de déclenchement du plan canicule, il vous sera demandé de nous adresser un bilan des mesures prises.

Je vous remercie de votre coopération.

Le préfet,



Fabien SUDRY